

ENQUETE PUBLIQUE**Du 23 décembre 2025 au 23 janvier 2026****SUPPRESSION DE CHEMIN COMMUNAL**

**Suppression du Chemin jouxtant le chemin Vicinal n°45 – Evelette.
Parcelle cadastrée OHEY 6^{ème} division / EVELETTE – Section D 67 B.
Application du décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014.**

Le Collège Communal d'Ohey porte à la connaissance des habitants qu'une enquête publique relative à la demande de modification de voirie communale.

Le demandeur est Madame Marine Dethier – La Bouchaille, 227 à 5350 EVELETTE.

La présente demande de suppression de voirie est introduite dans la cadre de la vente de la parcelle communale cadastrée Ohey 6^{ème} division / EVELETTE – Section D 67 B. Cette parcelle, actuellement à l'état de prairie, est comprise entre un jardin et des prairies appartenant au même propriétaire ou la même famille. Elle ne donne accès à aucune autre parcelle. Elle se situe à front du chemin n°45, Rue de la Bouchaille et ne relie à aucun autre chemin.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article 12 à 17 et 24 à 26 du Décret relatif à la voirie Communale.

Le dossier peut être consulté **sur rendez-vous** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale d'Ohey – Service du Développement Territorial – Place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey
- les jours ouvrables de 9h à 12h
- les samedis matins de 9h à 11h.

Les rendez-vous doivent être pris au plus tard **48 heures à l'avance** auprès de Madame Delphine Goetynck 085/824.479 ou Monsieur Yann Coenen 085/550.517.

L'enquête publique est ouverte le 23/12/2025 et clôturée le 23/01/2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- Soit par courrier à l'adresse suivante : Administration Communale d'Ohey – Place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey,
- Soit par mail à Delphine Goetynck (delphine.goetynck@ohey.be), agent communal désigné à cette fin.

Le courrier écrit ou électronique portera la mention « ENQUÊTE PUBLIQUE – Voirie – Chemin 45 la Bouchaille ». A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés; les envois par mail sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la période de l'enquête **sur rendez-vous 48 heures à l'avance** auprès de Madame Delphine Goetynck (085/824.479), Monsieur Yann Coenen (085/550.517) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 23/01/2026 à 10h00 à l'adresse suivante : Administration communale d'Ohey – Place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey

Par le Collège Communal,

Le Directeur Général

François MIGEOTTE

Le Bourgmestre

Christophe GILON



Place Roi Baudouin, 80 | 5350 Ohey

Tel : 085/ 61 12 31